

CONDITIONS GENERALES D'HEBERGEMENT DE SERVEURS INTERNET

Bourges.net est un prestataire de service dans les domaines de la création de serveurs Internet, de la vidéo et plus généralement dans le domaine du multimédia. De plus Bourges.net propose des services complémentaires et optionnels pour répondre aux besoins du client en matière d'hébergement, stockage et de transfert de données et réseau informatique.

Les présentes "conditions générales web" ont pour objet de préciser les modalités et conditions d'accès aux services fournis par Bourges.net ci-après désigné "LA SOCIETE" et définis par le(s) bon(s) de commande et le(s) éventuel(s) avenant(s).

Le bon de commande, les avenants et/ou extensions régis par ces conditions générales sont conclus entre :
LA SOCIETE , 2, Allée Albert Kaiser - 18000 Bourges
et LE(S) CLIENT(S) désigné(s) sur le bon de commande.

Les clients déclarent utiliser les services de LA SOCIETE pour leurs besoins spécifiques. Les services de LA SOCIETE ne sont pas cessibles et ne peuvent être revendus et/ou sous-loués sans l'accord écrit de LA SOCIETE .

Dans tous les cas, les parties conviennent que le réseau Internet n'appartient à personne et n'est contrôlé par aucune entité physique et/ou morale. De ce fait, LA SOCIETE ne peut garantir de façon absolue l'accès permanent aux données du client.

LA SOCIETE s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer la disponibilité des données, limitant en nombre et en temps les interruptions de service.

Les parties conviennent de ce qui suit :

I / Durée et Clauses Financières

1. La durée du contrat est fixée dans le bon de commande pour 6 ou 12 mois renouvelables à compter du jour de la signature du contrat. Toute période commencée est due.

2. Le contrat doit être signé et envoyé par courrier recommandé au siège de LA SOCIETE par le contractant à l'adresse suivante :

Bourges.net - 2, Allée Albert Kaiser - 18000 Bourges - France

3. Ce contrat se reconduit tacitement par périodes successives de la durée fixée dans le bon de commande, ceci tant que l'une ou l'autre des parties ne décide de ne plus donner suite. Le contrat pourra être résilié après envoi par l'une ou l'autre des deux parties d'une lettre recommandée avec accusé de réception signifiant sans équivoque l'intention de ne pas reconduire le contrat. Cette lettre recommandée devra parvenir à LA SOCIETE au plus tard 30 jours avant la fin de la période en cours pour les contrats de durée inférieure ou égale à 6 mois, et 60 jours avant la fin de la période en cours pour les contrats de durée supérieure à 6 mois, passé ce délai la période suivante devra être acquittée par le client.

4. Les clients paient suivant les modalités définies par le contrat avant le début de chaque période l'intégralité des mensualités. Le paiement s'effectue exclusivement en Euros. En cas de non paiement de l'abonnement à la date d'échéance inscrite sur la facture émise par LA SOCIETE au client, LA SOCIETE pourra résilier le contrat de plein droit et sans préavis.

II. Taxes et impôts :

LA SOCIETE ne peut être tenue pour responsable du paiement d'aucune taxe ou impôt relative au(x) vente(s) et/ou achats du client. Le client déclare disposer de sa capacité juridique et engager sa seule responsabilité pour l'acquittement de toute taxe ou impôt relative(s) au(x) vente(s) de ses produits et/ou services.

III. Fichiers : (clauses 1, 2 et 3 relatives aux clients qui administrent leur site personnellement)

1. Si le client décide de créer et/ou développer les pages de son site Internet par ses propres moyens, les fichiers constituant le site doivent impérativement être prêts à l'utilisation sur le serveur et ne doivent pas demander de manipulation(s) supplémentaire(s) par LA SOCIETE .LA SOCIETE ne pourra être tenue de vérifier ou valider l'exactitude des fichiers du client.

2. Le développement du site par le client demande un certain niveau de compétences, particulièrement pour les protocoles Internet et dans des langages de programmation.

3. Le client déclare posséder les équipements, ordinateurs, modems, lignes téléphoniques nécessaires à l'accès au serveur.

Les exemples suivants sont donnés :

Publication de page Web : demande la connaissance de liens HTML entre documents, FTP, Graphiques, texte(s), sonorisation, imagemapping, etc.
CGI-Scripts : demande la connaissance de Windows™ ou UNIX™ des commandes TAR & PKZIP, Perl™ , CShell scripts, permissions, etc.

Le Client déclare avoir les connaissances nécessaires pour créer et administrer son site. LA SOCIETE ne supporte pas l'obligation d'apprendre au client les techniques nécessaires pour la création et/ou l'administration de son site.

4. LA SOCIETE n'effectue aucun contrôle sur le contenu des informations susceptibles de transiter sur le réseau Internet. LA SOCIETE ne supporte aucune obligation de réparation liée à un problème d'accès au serveur.

LA SOCIETE refuse toute responsabilité pour n'importe quel dommage suite à l'indisponibilité du serveur. Le client accepte que LA SOCIETE se réserve le droit de refuser des fichiers jugés non conformes au serveur ou nuisant aux performances globales de celui-ci, ce jugement ne pouvant être contesté.

Bourges.net

2 Allée Albert Kaiser - 18000 Bourges- Tél.: 0603016177
RCS Bourges 422721225 - Siret 42272122500015 - APE 722Z

IV. Marques commerciales (Trademarks) & Copyrights:

Le client est seul responsable de l'utilisation des marques, logos, insignes commerciaux ou non et/ou les copyrights présents dans son site et déposés par lui. LA SOCIETE décline toute responsabilité quant aux noms de domaines déposés pour le compte de son client. Il importe au client de faire les recherches nécessaires afin de s'assurer que les noms déposés ne contreviennent pas aux lois nationales et/ou internationales en vigueur, notamment pour la protection des marques, des noms et droits d'auteur.

V. Limitation de responsabilité, continuité de service:

1. LA SOCIETE s'engage à maintenir dans les meilleures conditions possibles les services proposés. Cependant LA SOCIETE n'est pas responsable en cas d'interruption du service imputable à la force majeure, au fait d'un tiers, à l'abonné, aux ayants droit ainsi qu'aux aléas découlant de l'état actuel de la technique. Les travaux d'extension ou de modification technique, de remise en état, et plus généralement toutes interventions et interruptions de service éventuellement nécessaires se feront en perturbant le moins possible les abonnés. Le client accepte l'utilisation des services offerts par LA SOCIETE. Aucune garantie contre l'interruption de service ou d'erreurs n'est donnée.

2. Dans tous les cas, toute indemnité de dédommagement liée à une faute exclusivement commise par LA SOCIETE ne peut excéder le total en Euros payé par le client dans le cadre de ce contrat.

VI. Respect du régime légal:

Les clients ne doivent utiliser les services de LA SOCIETE que dans la poursuite de buts légaux. Ceci inclut par exemple le respect des droits d'auteur, la proscription de document à caractère obscène et/ou contraire à l'ordre public, la pornographie, les documents à caractère raciste, etc...

VII. Présomption de responsabilité:

Le client utilisant le service fourni par LA SOCIETE est le seul gardien de ce service et des pages y figurant. Tout contentieux, de quelque nature qu'il soit, intenté contre LA SOCIETE pour des fait(s), écriture(s), image(s), renseignement(s), opinion(s)..., figurant sur les pages du client entraîne automatiquement la mise en oeuvre de la responsabilité civile de ce dernier envers LA SOCIETE. Cette responsabilité se traduira au moins par l'avance des frais liés à la procédure (expertise, avocat(s), timbres fiscaux, hébergement des gérants, etc.) par le client à LA SOCIETE. Le client supportera une présomption de responsabilité qui ne sera renversée que si LA SOCIETE est condamnée après avoir vu sa responsabilité personnelle retenue par un jugement définitif ayant autorité de la chose jugée. La répétition des frais ne s'effectuera qu'à concurrence du degré de responsabilité de LA SOCIETE retenu par le juge. Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée par le client à LA SOCIETE.

En cas de contentieux lié au service exploité par le client, LA SOCIETE se réserve le droit de suspendre unilatéralement le présent contrat jusqu'à la résolution du contentieux. Dans l'hypothèse où le client aurait commis une faute et/ou n'aurait pas respecté ses obligations contractuelles, LA SOCIETE pourrait résilier le contrat et réclamer de plein droit le paiement d'une somme forfaitaire de 1500 Euros.

VIII. Modification du contrat:

Les modifications des conditions générales sont applicables dès leur acceptation par les parties. Ces modifications seront consignées dans un avenant au contrat initial et/ou un contrat de services complémentaires. Les conditions sont considérées comme acceptées tacitement dès le renouvellement du contrat.

IX. Cession du contrat:

Le client ne peut pas céder son contrat à un tiers sans l'autorisation écrite de LA SOCIETE. En cas d'absence de réponse sous 15 jours à compter de la réception de la demande écrite, LA SOCIETE sera réputée avoir refusé la cession.

X. Attribution de compétence:

La loi applicable est la loi Française. Toute difficulté relative à l'application des présentes conditions générales sera soumise, à défaut d'accord amiable, au Tribunal de Bourges, auquel les parties attribuent compétence territoriale quelque soit le lieu d'utilisation des services ou le domicile du défendeur. Cette clause, par accord express des parties, s'applique même en cas de référé.

Le client déclare avoir pris connaissance et approuver ces "conditions générales".

Nom, titre, cachet et signature du client (précédé de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Merci de parapher les pages précédentes.